



Les études et les métiers du droit

Sommaire

Les fiches « Actuel Bourgogne » complètent les fiches nationales Actuel CIDJ

- ▶ 1 - Généralités
- ▶ 2 - La Capacité en Droit
- ▶ 3 - Études universitaires
- ▶ 4 - Métiers du Greffe
- ▶ 5 - Avocat
- ▶ 6 - Huissier de Justice
- ▶ 7 - Notariat

▶ 1 - Généralités

Les études juridiques concernent deux grands domaines : le droit privé et le droit public. Celles-ci conduisent à des professions de nature juridique (elles ont alors rapport au droit lui-même) ou judiciaire (elles sont relatives à la justice et à son administration).

De la capacité en droit aux diplômes de 3^{ème} cycle universitaire, toutes les formations en droit sont ici répertoriées.

▶ 2 - La Capacité en Droit

Ce diplôme (Certificat de Capacité en Droit) est surtout préparé dans le cadre de la formation continue. Les études durent deux ans, à raison de 6 heures de cours par semaine. Elles permettent aux non-bacheliers d'acquérir une formation juridique pratique, dans un but professionnel ou dans l'intention de poursuivre des études supérieures.

La Capacité en Droit donne les bases nécessaires pour entamer une carrière dans le domaine juridique, bancaire, celui des assurances ou des services contentieux des entreprises, et permet également la poursuite d'études supérieures.

Conditions d'inscription : Aucun titre au diplôme exigé pour la préparation. Seuls critères d'accès, avoir 17 ans révolus au 1^{er} novembre de l'année de l'inscription.

Durée des études : 2 ans.

L'inscription en 1^{ère} année de capacité ne confère pas le statut d'étudiant.

Les enseignements de Capacité en droit sont dispensés à Dijon, au sein de la Faculté de droit et dans trois centres de Capacité situés à Auxerre, Chalon-sur-Saône et Nevers :

**Centre Régional Information
Jeunesse de Bourgogne**
Maison des Associations
2 rue des Corroyeurs - Boîte LL1
21000 DIJON

Tél. : 03 80 44 18 29
(administratif)
03 80 44 18 35
(documentation)

Fax : 03 80 44 18 45

documentation@ijbourgogne.com

www.ijbourgogne.com



Côte d'Or

Faculté de droit et de science politique

Université de Bourgogne
4 boulevard Gabriel
21000 DIJON

Responsable du département Capacité en droit :
Vincent BONNET
Secrétariat - Service scolarité (Dijon) : Estelle
MIELLE
Tél. : 03 80 39 54 26
e-mail : capacite.droit@u-bourgogne.fr

Nièvre

Responsable du Centre de Nevers : M. Frédéric
ALBERTINI
Scolarité : Élisabeth MONDY
Tél. : 03 86 71 61 97
e-mail : capacite.nevers@u-bourgogne.fr

Saône-et-Loire

Responsable du Centre de Chalon sur Saône : M.
Rémy BOURTOURAU
Scolarité : Catherine FERNANDES
Tél. : 03 85 48 54 08
e-mail : capachalon@cnam-bourgogne.fr

Yonne

Responsable du Centre d'Auxerre : Béatrice
CARLO
Scolarité : Christiane ESTELA
Tél. : 03 86 49 26 22
e-mail : cnam@lamaisondelentreprise.com

3 - Études universitaires

UFR droit et sciences politiques

UFR de droit et de science politique

4 boulevard Gabriel
21000 DIJON
Tél. scolarité droit : 03 80 39 39 06
Site Internet : <http://ufr-juridique.u-bourgogne.fr>
- **Licence de droit** (L1, L2, L3)
- **Licence professionnelle** gestionnaire de l'habitat locatif
et de l'habitat social
- **Licence professionnelle** métiers du notariat (en
collaboration avec l'université de Franche-Comté)
- **Master** Droit public (M1)
- **Master** Droit des Affaires (M1)
- **Master** Droit Notarial (M1)
- **Master** Droit International et Droit Européen (M1)
- **Master** Carrières Judiciaires et Sciences Criminelles
(M1)

- **Master recherche** protection des droits fondamentaux et
des libertés
- **Master recherche** Juriste d'affaires internationales
- **Master professionnel** Droit et gestion des agents
publics
- **Master professionnel** Droit notarial
- **Master professionnel** Droit processuel
- **Master professionnel** Professions Juridiques du sport
- **Master professionnel** Juriste d'affaires internationales
- **Master professionnel** Juriste d'affaires, commerce,
consommation et distribution
- **Diplôme supérieur de Notariat** (voir chapitre 7)
- **DU** international de droit fiscal européen
- **DU** certificat de relations internationales
- **DU** Expertise judiciaire, Gestion et Organisation de la
profession d'Ostéopathe (LEGOSTEO)

UFR de droit et de science politique

21 rue de l'Université
58028 NEVERS Cedex
Tél. : 03 86 71 61 80
e-mail : licence-droit.nevers@u-bourgogne.fr
- **Licence de droit** (L1, L2, L3)
- **Licence d'administration publique** (visioconférences)

Centre d'enseignement supérieur

16 cours Moreau
71000 MÂCON
Tél. : 03 85 38 09 15 - Fax : 03 85 38 44 07
e-mail : enseignement.sup@ville-macon.fr
- **Master professionnel** Juriste des Collectivités
Territoriales

► Institut de préparation à l'administration générale - IPAG

Institut de préparation à l'administration générale - IPAG

4 boulevard Gabriel
21000 DIJON
Tél. : 03 80 39 53 59 - Fax : 03 80 39 53 59
- **Licence d'administration publique**
L'IPAG prépare les étudiants aux concours administratifs
de catégorie A et B des fonctions publiques d'État,
territoriale et hospitalière, plus spécialement au concours
d'entrée aux IRA (Instituts Régionaux d'Administration). Il
assure également une préparation aux concours
administratifs internes de catégorie A.

► Institut d'Études Judiciaires - IEJ

Institut d'Études Judiciaires - IEJ

UFR droit et science politique
4 boulevard Gabriel
21000 DIJON
Tél. : 03 80 39 35 47
Site Internet : <http://iejdijon.u-bourgogne.fr>
- Préparation à l'examen d'entrée au Centre Régional de
Formation Professionnelle des Avocats - CRFPA (voir
chapitre 5).
- Préparation au concours d'entrée à l'École Nationale de
la Magistrature (ENM).



4 - Métiers du Greffe

Le **greffier** peut travailler au sein des services judiciaires en tant que fonctionnaire, mais il peut aussi exercer, une fonction judiciaire auprès d'un tribunal de commerce.

Le greffier des services judiciaires

Les greffiers et greffiers en chef sont affectés dans des juridictions de droit commun.

- **Le greffier** : c'est un fonctionnaire de catégorie B, il assiste le magistrat à l'audience dans tous les cas prévus par la loi et authentifie les actes de procédure.

- **Le greffier en chef** : c'est un fonctionnaire de catégorie A. Il est le responsable des services administratifs du greffe, gère le budget et est chargé de l'authentification, de la conservation et de la délivrance de certains actes de procédure.

Le greffier d'un tribunal de commerce

Ce n'est pas un fonctionnaire. Il a une double activité : il exerce une fonction judiciaire, il a une fonction de centralisation de la publicité légale en matière commerciale.

Formation

Les greffiers des services judiciaires sont recrutés par concours internes ou externes. (concours externes avec un bac + 2 pour greffier, avec une licence pour greffier en chef) ou nommés et formés à l'École nationale des Greffes :

École Nationale des Greffes

5 boulevard de la Marne - BP 9
21071 **DIJON** cedex
Tél. : 03 80 60 56 00 - Fax : 03 80 60 58 00
Site Internet : www.eng.justice.fr

Pour connaître les dates des concours de greffier et de greffier en chef, consulter le site Internet du ministère de la Justice : www.justice.gouv.fr
Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du Tribunal de Grande Instance de votre lieu de résidence.

Bon à savoir : L'école nationale des greffes a mis en place une **classe préparatoire au concours de greffier des services judiciaires**. Elle permet à des élèves remplissant certains critères (parcours scolaire méritant, milieu social défavorisé) de préparer les épreuves écrites et orales du concours.
Durée : de janvier à mars.
Nombre de places : 20 élèves.

5 - Avocat

La profession d'avocat peut s'exercer à titre libéral en ouvrant son propre cabinet ou en étant collaborateur dans un cabinet.
Toutefois, pour exercer, il faut être inscrit à un barreau (un par Tribunal de Grande Instance).

Formation

Pour être avocat, il faut être titulaire du **Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA)** et avoir effectué un stage professionnel.
La formation est assurée par l'École Régionale des Avocats du Grand Est :

Ecole régionale des avocats du grand Est - ERAGE

4 rue Brûlée - CS 70008
67085 **STRASBOURG** cedex
Tél. : 03 88 14 19 00 – Fax : 03 88 36 73 63
e-mail : contact@erage.eu
Site Internet : www.erage.eu
Pour les Instituts d'Études Judiciaires (IEJ) de Besançon, Dijon, Metz, Nancy, Reims, Strasbourg.

Conditions d'accès :

- être titulaire d'un master 1 en droit français ou d'un titre ou diplôme admis en équivalence,
- avoir réussi l'examen d'entrée à une école d'avocat (organisé par les IEJ).

Dispenses : il existe des dispenses relatives à certaines épreuves de l'examen selon le niveau d'étude lors de l'inscription à l'examen.

Durée des études : 18 mois en trois phases de six mois chacune.

- une formation commune de base, d'une durée de 6 mois, portant notamment sur le statut et la déontologie professionnels, la rédaction des actes juridiques, la plaidoirie et le débat oral, les procédures, la gestion des cabinets d'avocats ainsi que sur une langue vivante étrangère
- Une deuxième période de formation, d'une durée de six mois, pouvant à titre exceptionnel être portée à huit mois, est consacrée à la réalisation du projet pédagogique individuel de l'élève avocat (stage en entreprise, master 2, suivi d'un module spécialisé ou suivi d'une autre formation universitaire).
- Une troisième période de formation, d'une durée de six mois, est consacrée à un stage auprès d'un avocat.

Préparation de l'examen d'entrée

Institut d'Études Judiciaires - IEJ

UFR droit et science politique
4 boulevard Gabriel - 21000 **DIJON**
Tél. : 03 80 39 35 47
Site Internet : <http://iejdijon.u-bourgogne.fr>
Inscriptions de mi-septembre à mi-novembre au secrétariat de l'Institut d'Études Judiciaires. Les dossiers d'inscription sont à retirer au service scolarité droit.



6 - Huissier de Justice

Les Huissiers de justice sont des officiers publics et ministériels.

L'huissier de justice est chargé de signifier les actes de procédure et de procéder à l'exécution forcée des décisions de justice. Cette est une profession libérale.

Il peut exercer seul, lorsqu'il est titulaire d'un office, ou au sein d'une société civile professionnelle, en collaboration avec d'autres huissiers.

Juriste qualifié, il dispose également d'un rôle de conseil auprès des entreprises.

Formation

La formation d'huissier est composée d'un **stage professionnel de deux ans et d'un enseignement théorique et pratique**. Elle est sanctionnée par un examen professionnel.

Le stage professionnel

Pour le suivre, **les candidats doivent être titulaires d'un master 1 en droit**, ou de l'un des titres ou diplômes reconnus comme équivalents pour l'exercice de la profession.

Les stagiaires suivent une **formation théorique** assurée par le département formation des stagiaires de la Chambre nationale des huissiers de justice :

Chambre Nationale des Huissiers de Justice

Département Formation des stagiaires

44 rue de Douai

75009 **PARIS**

Tél. : 01 49 70 12 85 - Fax : 01 49 70 15 96

e-mail : dfs@huissier-justice.fr

Site Internet : www.huissier-justice.org

Pour trouver un stage professionnel, utilisez le site Internet : www.huissier-justice.org il est également possible de s'inscrire auprès des chambres départementales des huissiers de justice comme demandeur de stage (envoi d'un CV obligatoire).

L'examen professionnel

L'examen professionnel est organisé (à Paris) deux fois par an. Il comporte des épreuves écrites d'admissibilité et des épreuves orales d'admission. Les candidatures doivent être adressées, au plus tard, un mois avant la date fixée pour les épreuves de chaque session au président de la Chambre nationale des huissiers de justice.

7 - Notariat

BTS notariat

Le **BTS notariat** s'adresse à ceux qui souhaitent s'orienter vers les fonctions d'assistant notarial, de formaliste ou de négociateur immobilier.

Côte d'Or

Institut des métiers du notariat de Dijon - IMN

2B avenue de Marbotte

21000 **DIJON**

Tél. : 03 80 67 15 71 - Fax : 03 80 66 89 95

e-mail : imn-dijon@notaires.fr

Site Internet : www.imn-dijon.com

Saône-et-Loire

Centre d'enseignement Jean Macé

71 rue Jean Macé

71000 **MÂCON**

Tél. : 03 85 38 47 59 - Fax : 03 85 38 48 35

e-mail : centre-enseignement.jeanmace@orange.fr

Site Internet : www.cejm-enseignement.fr

Etablissement privé hors contrat.

Modalités de formation : formation initiale, contrat de professionnalisation

Yonne

Lycée privé Saint-Joseph

1 boulevard de la Marne

89000 **AUXERRE**

Tél. : 03 86 94 23 60 - Fax : 03 86 94 23 68

Site Internet : www.saint-joseph-auxerre.fr

Formations Universitaires

UFR de droit et de science politique

4 boulevard Gabriel

21000 **DIJON**

Tél. scolarité droit : 03 80 39 39 06

Site Internet : <http://ufr-juridique.u-bourgogne.fr>

L'université de Bourgogne prépare aux diplômes suivants :

- **Licence professionnelle métiers du notariat** (en partenariat avec l'institut des métiers du notariat)

- **master en Droit Notarial (M1)**

- **master professionnel droit notarial (M2)**

- **DSN - Diplôme Supérieur de Notariat**

Conditions d'inscription : être titulaire d'un master 2 de Droit notarial, avoir trouvé un stage dans le



ressort du conseil régional des notaires de Bourgogne et s'inscrire auprès de la faculté de droit de Dijon ainsi qu'auprès du centre de formation professionnelle des notaires de Nancy.

Centre de Formation Professionnelle des Notaires de Nancy

16 rue de la Ravinelle - 54000 NANCY
e-mail : cfpn.nancy@notaires.fr
Responsable : Georges SIMONET

► **Diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat - DIMN**

Le diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat permet d'accéder **en 1 an après la licence professionnelle « Métiers du Notariat »** ou **après une licence de droit** à des fonctions de rédacteur d'actes avec gestion des dossiers en autonomie partielle ou totale selon l'expérience.

La formation se déroule en alternance : 315 heures d'enseignement théorique et 8 mois au moins dans l'office d'un notaire pour pouvoir se présenter à l'examen.

Institut des métiers du notariat de Dijon - IMN

2B avenue de Marbotte
21000 DIJON
Tél. : 03 80 67 15 71 - Fax : 03 80 66 89 95
e-mail : imn-dijon@notaires.fr
Site Internet : www.imn-dijon.com

► **Pour en savoir plus**

Fiches nationales Actuel CIDJ :

- 2.51 « *Les métiers du droit* »
- 2.512 « *Les études de droit* »
- 2.513 « *Avocat* »
- 2.514 « *Magistrat* »
- 2.517 « *Les métiers du notariat* »
- 2.518 « *Les métiers de l'expertise juridique* ».

Brochures ONISEP :

- « *Les études de droit et de sciences politiques* » : Coll. INFOSUP - ONISEP octobre 2009.
- « *Les métiers du droit et de la justice* » : Coll. PARCOURS ONISEP - mars 2008.

Guide de L'Étudiant :

- « *Les métiers du droit* » - mai 2008.

